



Edito

Chers Concitoyens, chers amis,

2017 se termine 2018 pointe le bout de son nez !!!

Une fois de plus, en cette fin d'année, l'état met à mal notre service public.

C'est la fermeture du Trésor Public de Bretenoux au 1er janvier 2018.

Une décision injuste !!

Dans nos communes rurales, il est difficile de maintenir nos commerces, nos services de proximité, pourtant nécessaires, notamment pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

Vous comprendrez que nous ne pouvons accueillir favorablement cette décision, qui met une fois de plus en difficulté le Service Public, offert aux administrés de notre bassin de vie.

Des temps qui s'annoncent incertains pour les communes, les collectivités locales qui, comme vous, administré.es et citoyen.nes, sont lourdement misés à contribution pour réduire le déficit colossal de la France, qui n'a cessé de se creuser depuis ces trente dernières années. C'est ainsi que les dotations de l'Etat ont chuté de 87% par rapport à 2013.

Par des économies et des projets diminués et reportés, nous avons pu garder nos finances en équilibre.

Je remercie vivement toutes les personnes impliquées : le Conseil Municipal, les bénévoles, les agents administratifs et techniques, le CCAS, le foyer-logement, qui ont apporté leur aide au bon fonctionnement de notre collectivité.

A l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi, en mon nom et celui du Conseil Municipal, de vous souhaiter nos Meilleurs Vœux de santé et de bonheur, à vous tous.tes, ainsi qu'à vos proches et une pleine réussite dans vos projets, tant personnels que professionnels.

Les **Vœux à la population** se dérouleront à la **salle polyvalente**, le **VENDREDI 12 JANVIER 2018 à 19 heures**. On vous attend nombreux.ses à cette cérémonie conviviale et amicale !

Bien Amicalement,

Le Maire,

Elie AUTEMAYOUX





VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ A LA POPULATION

La population est conviée aux **Vœux de la Municipalité** qui se dérouleront à la **salle polyvalente** le :

VENDREDI 12 JANVIER 2018 À 19 H 00

Il s'agit en effet de faire publiquement le bilan de l'année écoulée et de dresser les grandes lignes des projets futurs à court ou moyen terme. Cela concerne donc tous les Biarnaises & Biarnais. C'est pourquoi, il nous a semblé bon d'y associer sans exclusive toutes celles et ceux qui se sentent concernés par la vie locale. Le traditionnel verre de l'amitié clôturera en toute simplicité, mais avec beaucoup de convivialité, cette cérémonie.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES : PENSEZ-Y !

Vous avez déménagé ? Pensez à vous (ré) inscrire sur les listes électorales !

(Ré) inscrivez-vous sur les listes électorales de votre (nouvelle) commune **avant le 31 décembre 2017**

Rendez-vous en **mairie**. L'accueil sera ouvert le : **samedi 30 décembre 2017**
de 10 heures à 12 heures.



**UN VÉLO EN BON ÉTAT ET BIEN ÉQUIPÉ
CONTRIBUE À GARANTIR VOTRE
SÉCURITÉ AINSI QUE CELLE DES AUTRES
USAGERS DE LA ROUTE**

Les équipements obligatoires :

- **Deux freins**, avant et arrière.
- **Un feu avant** jaune ou blanc **ET un feu arrière** rouge.
- **Un avertisseur sonore**.
- **Des catadioptrés** (dispositifs rétroréfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.
- Le port d'un **gilet rétroréfléchissant** certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.

Le **port du casque est obligatoire** pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers, depuis le du 22 mars 2017.



**SANS CASQUE À VÉLO,
VOTRE ENFANT RISQUE
PLUS QU'UN BOBO.**

Le port du casque devient obligatoire à partir du 22 mars 2017 pour les enfants de moins de 12 ans.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

